

# Communiqué de presse

Lyon, le 8 Novembre 2017



## General Electric L'Etat comme la région mènent les salariés en bateau Des solutions existent !

Ce mardi, les conseillers régionaux du groupe Socialiste, Démocrate, Ecologiste et Apparentés ont rencontré les salariés de General Electric du site de Grenoble. 345 familles sont affectées par un plan social au sein de General Electric sur le site de Grenoble. Par ailleurs, on dénombre 600 entreprises sous-traitantes des activités de GE avec près de 1000 salariés qui pourraient subir, eux aussi, les effets de cette restructuration. GE avait récupéré les activités hydrauliques d'Alstom en 2014 en promettant la création de 1000 emplois nets en France.

Aujourd'hui, sous prétexte d'un ralentissement du marché hydraulique en Europe, General Electric souhaite supprimer 345 emplois sur les 800 de l'usine grenobloise. Au nom de l'Etat, les ministres Bruno LE MAIRE et Nicolas Hulot ont validé le constat fait par l'entreprise d'un marché hydroélectrique saturé et réclament simplement à l'entreprise d'améliorer son plan de sauvegarde de l'emploi. C'est à la fois faux et méprisant pour les salariés du site de Grenoble !

### > Un marché saturé ? Faux.

**En vérité, le ralentissement du marché hydroélectrique est largement organisé par l'Etat et l'inaction de la région Auvergne-Rhône-Alpes.** Auvergne-Rhône-Alpes est la première région hydroélectrique d'Europe. Plus de 40% de la production hydroélectrique en France est produite dans notre région. En dépit de cet atout et de l'intérêt de cette énergie pour la transition énergétique, l'Etat bloque le renouvellement des concessions des sociétés qui exploitent les centrales hydroélectriques. Du coup, ces sociétés ont gelé leurs investissements. En effet, plus de 400 concessions hydroélectriques à travers tout le pays doivent être renouvelées avant 2023.

Par exemple, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) est contrainte de suspendre tout investissement important dans l'attente d'un hypothétique renouvellement de concession qui ne vient toujours pas. Ces opérateurs ont pourtant la possibilité d'offrir des débouchés significatifs à l'usine GE de Grenoble et à ses 800 salariés, de la même manière que la SNCF avait sauvegardé l'emploi à Alstom en lui confiant la réalisation de rames de TGV il y a quelques mois. Si la France ne construira plus jamais de barrages majeurs, les infrastructures existantes sont anciennes et vieillissantes. A ce titre, les salariés de GE ont l'expertise nécessaire et connaissent parfaitement le parc actuel des centrales hydroélectriques de notre pays afin de relever le défi de la modernisation de nos installations. Ils disposent d'un savoir-faire de haute technologie unique qui permet, qui plus est, de bénéficier d'une énergie renouvelable, stockable et non-polluante permettant à la France de faire face aux défis de la transition énergétique.

De plus, les sociétés hydroélectriques comme la CNR présente un modèle inédit dans lequel l'Etat et les collectivités territoriales sont des actionnaires qui peuvent peser sur les décisions. Aux côtés d'autres collectivités territoriales, Auvergne-Rhône-Alpes possède en effet environ 16% du capital et l'Etat près de 33% via la Caisse des Dépôts et des Consignations. La loi de transition énergétique, votée sous le précédent gouvernement, a largement validé ce modèle de partage du capital entre collectivités territoriales et actionnaires privés dans le cadre des renouvellements de concessions qui doivent

Contact Presse :

Slim MAZNI – 06.07.30.19.28 - [slim.mazni@auvergnerhonealpes.fr](mailto:slim.mazni@auvergnerhonealpes.fr)

Intervenir d'ici 2023 donnant à la puissance publique les moyens d'agir sur ce marché de l'énergie. **Les solutions politiques et juridiques pour l'avenir du site de General Electric de Grenoble existent, en particulier à travers le renouvellement des concessions actuelles. La région Auvergne-Rhône-Alpes peut peser auprès de l'Etat pour que cette option soit envisagée afin de démentir l'argument du ralentissement du marché hydroélectrique avancé par GE pour justifier son plan social.**

➤ **Une reprise des salariés par Alstom ? C'est possible.**

Par ailleurs, les salariés du site de Grenoble de GE sont toujours liés à Alstom puisque GE et Alstom sont liés à travers d'une joint-venture (une entreprise commune) jusqu'en septembre 2018. Une autre solution pour les salariés du site de Grenoble consisterait à ce que l'Etat agisse pour qu'Alstom reprenne l'intégralité des activités hydro avec les salariés de Grenoble.

➤ **Les salariés de GE hydro permettent notre sécurité et notre indépendance énergétique !**

**Enfin, c'est une partie de l'indépendance énergétique de la France et de la sécurité de nos installations électriques qui se joue.** Sait-on par exemple qu'en cas d'arrêt de nos centrales nucléaires, seules les centrales hydroélectriques permettent de renvoyer la tension nécessaire au redémarrage des centrales nucléaires ? Si nous laissons filer ce savoir-faire technologique à l'étranger, nous risquerions de perdre notre autonomie en matière de sécurité et d'indépendance énergétique.

Laurent Wauquiez mène donc en bateau les salariés de General Electric lorsqu'il dit que seul l'Etat doit prendre ses responsabilités et l'Etat fait de même lorsqu'il confirme que le marché de l'hydroélectricité est saturé, approuvant ainsi le plan social en cours. L'Etat et la Région en tant qu'actionnaires de la CNR ont les moyens d'agir en débloquent le marché de l'hydroélectricité en France et tout particulièrement en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est en apportant une réponse globale au marché de l'hydroélectricité en France et en Europe que l'on pourra sauver les emplois de General Electric.

**Renouvellement des concessions, discussion avec la Compagnie Nationale du Rhône, reprise des salariés par Alstom permise par la joint-venture... Des solutions existent pour sauver les salariés du site de Grenoble et assurer à la France une partie de son autonomie énergétique.**



**Jean-François DEBAT,**

Président du groupe Socialiste, Démocrate, Ecologiste et Apparentés



**Stéphane GEMMANI,**

Conseiller régional de l'Isère



**Christian PICHOU,**

Conseiller régional de l'Isère



**Dominique ROUX,**

Conseillère régionale de l'Isère